

Communiqué de presse

Paris, le mardi 9 octobre 2018

L'extension des obligations vaccinales aux 11 maladies du calendrier vaccinal de l'enfant de 0 à 2 ans devrait permettre d'améliorer la couverture vaccinale. Nous espérons, à terme, une diminution en particulier des cas de **rougeole** dont on observe encore des épidémies (40 000 cas en Europe en 2017). 2018 est l'année record des cas de rougeole observés ces 10 dernières années en Europe, motivant une alerte de l'OMS. La France fait partie des 7 pays les plus atteints. Ceci est lié directement à l'insuffisance de vaccination¹. Il est tout aussi important de protéger les petits nourrissons contre la **coqueluche** en les vaccinant tôt, qu'étendre la protection vaccinale contre les méningites à pneumocoque et **méningocoque C**, avec une première dose à 5 mois. Sans oublier, les rappels vaccinaux de leur entourage.

Une étude française récente (Paediatric and Perinatal Epidemiology) montre, sur une période de 5 ans, que 25% des décès et 25% des séquelles graves chez des enfants avec une infection bactérienne sévère (principalement méningite) auraient pu être évités par la simple application du calendrier vaccinal notamment contre le méningocoque et le pneumocoque¹.

L'AFPA insiste aussi sur 2 vaccins d'importance majeure pour lesquels la couverture vaccinale reste insuffisante en France malgré les recommandations françaises et internationales :

➤ **Le vaccin contre le papillomavirus :**

Proposé en France depuis plusieurs années à toutes les jeunes filles, il est indiqué à partir de 11 ans. De 11 ans à 15 ans, il est fait en 2 injections espacées de 6 mois (possible en même temps que le rappel de vaccins dTcP prévu à cet âge). Pour celles qui n'ont pu bénéficier de cette vaccination, un rattrapage ultérieur est possible jusqu'à l'âge de 19 ans, dans ce cas avec trois doses vaccinales.

Deux vaccins sont disponibles dont un nouveau vaccin étendant la protection à 9 types de papillomavirus, offrant une protection encore plus complète vis-à-vis de ces virus responsables de multiples cancers à l'âge adulte.

Le papillomavirus est responsable dans notre pays tous les ans de 30 000 lésions précancéreuses, 6 300 nouveaux cas de cancers dont 3 000 cancers du col de l'utérus et 1 000 décès par cancer du col de l'utérus^{1,2}. Pour celui-ci, seul le vaccin associé aux dépistages réguliers chez toutes les femmes (par frottis du col de l'utérus chez le gynécologue ou le médecin généraliste ou la sage-femme) permettra s'il est généralisé de faire diminuer puis disparaître cette pathologie. En Australie, pays dans lequel la vaccination des filles et des garçons est généralisée depuis plusieurs années on a vu s'effondrer le nombre des condylomes et des lésions précancéreuses de haut grade du col de l'utérus¹.

Les autres cancers dont sont responsables ces virus concernent aussi bien les filles que les garçons : gorge, muqueuse buccale, anus, gland et vagin. Il faut noter également que les traitements des lésions

« précancéreuses » du col de l'utérus peuvent chez une jeune femme fragiliser le col de l'utérus et être cause d'accouchements prématurés.

➤ Le vaccin contre la grippe

Même chez les enfants, il ne doit pas être oublié. Cette maladie le plus souvent bénigne peut être grave sur certains terrains particuliers. Il doit donc être systématique chez un certain nombre d'enfants « fragiles ». C'est possible dès l'âge de 6 mois avec un vaccin dont la protection est élargie cette année à 4 souches de virus grippaux.

Les enfants concernés sont nombreux, ceux qui sont suivis pour une pathologie respiratoire chronique (par exemple : asthme, séquelles respiratoires de prématurité), les enfants diabétiques, ceux porteurs d'une anomalie de l'hémoglobine, les enfants ou adolescents immunodéprimés... Il faut toujours penser à vacciner l'entourage familial des enfants de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque de grippe grave.

Il est donc fortement conseillé aux parents des enfants concernés de contacter leur médecin traitant (pédiatre ou médecin généraliste) lors du démarrage de la campagne vaccinale début octobre. En principe tout enfant justifiant ce vaccin doit recevoir une prise en charge de l'assurance maladie.

Contacts presse



Alexandra Deleuze : 01 45 03 56 58 – a.deleuze@ljcom.net

Sabrina Oulmas : 01 45 03 50 32 – s.oulmas@ljcom.net

À propos de l'AFPA

Fondée en 1990, l'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA) est la société savante des pédiatres de ville. Elle regroupe la majorité des pédiatres ayant un mode d'exercice à prédominance libérale (cabinets de ville et maternités privées). Bon nombre d'entre eux exercent aussi une activité publique hospitalière ou communautaire (crèches, Protection Maternelle Infantile -PMI-, Maisons et Établissements d'enfants à Caractère Sanitaire -MECS-, structures de prise en charge des handicaps, médecine scolaire, etc.).

<https://apfa.org>

¹ <http://vaccination-info-service.fr/Les-maladies-et-leurs-vaccins/Infections-a-Papillomavirus-humains-HPV>

² Différentes publications confirment ces chiffres au niveau mondial :

1- Hartwig et al. 2017 Suppl. material. *Inf Ag Cancer* 2017

2- Hartwig et al. 2015. Suppl. material. *PapillomavirusResearch*1(2015)90-100

3- Shield et al 2018. *European Journal of Epidemiology*

4- INCA. *E-cancer. Vaccination anti-HPV et cancer du col de l'utérus. Avril 2017*

³ firm *J Infect Dis* 2018 Apr 23 ;217(10) :1590-1600. Doi : 10.1093/infdis/jiy075.

Very Low Prevalence of Vaccine Human Papillomavirus Types Among 18- to 35- Year Old Australian Women 9 years Following Implementation of Vaccination.

Machalek DA^{1,2,3}, Garland SM^{2,4}, Brotherton JML^{3,5}, Bateson D^{6,7}, McNamee K^{8,9}, Stewart M⁶, Rachel Skinner S¹⁰, Liu B¹¹, Cornall AM^{1,2,4}, SN^{1,2,4}.